

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4451 Société : NAM 65702

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAYACHI Ben aissa

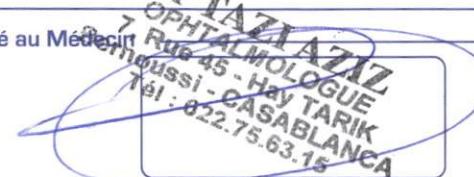
Date de naissance : 28-06-61

Adresse : PL. AL FAIR - NAMANE N°10 - Semorss

Tél. 06.25.43.67.01 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19 JUIN 2023

Nom et prénom du malade : LAYACHI BEN AISSA Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : affection

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 19/06/2023 Le : 19/06/2023

Signature de l'adhérent(e) : Dr TAZIAZIZ

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 JUIN 2023	C 5		250,00	DR. TALIAZ OPTOMETRISTE 63 Rue Casablanca Tel: 022/5635455

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
M-A-D Optic Opticien Optométriste 63 Rue Casablanca	19 06 2023					3000,00 HT

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G		

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

un autre regard  
sur vos yeux



OPTICIEN  
LUNETTIER  
CONSEILS VISAGISTE

FACTURE N° 002038

Casablanca, le : 19.10.61.2023

Mme / Mr : LA y AHI BENAISSA

Dr :

VL

VP - Add

OD : (-1.50/-180)

OD :

OG : 0.75/-0.75/-180

OG :

Prix Monture

Un étalement optique  
1000.00 DH

Prix Verres

Organique Anti-reflets  
2000.00 DH

Total à payer : 3000.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cachet et signature

Akram Daali

Inpe : 065032633

Cachet et signature

Opticien Optométriste

63 Rue Rguibat Casa

63 Rue Rguibat Bourgogne Casablanca - Tél : 05 22 29 55 36

Capital : 10,000 - Patente : 35402703 - IF : 47232711 - RC : 6123

ICE : 0002642590000069

DOCTEUR TAZI AZIZ



الدكتور التازى عزيز

Spécialiste en Ophtalmologie

Maladies et chirurgie des yeux

Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب ببلجيكا ببروكسيبل

طبيب سابق بالمستشفيات الفرنسية بباريس

19 JUIN 2023

Casablanca le : ..... الدار البيضاء في :

LAYACHI BENNAISSA

Monture + Verres  
Amouris

OD = (-1,50 à 180°)  
OS = -0,75 (-0,75 à 180°)

M-A-D Optic  
Opticien Optométriste  
63 Rue Equipe Casa

Dr TAZIAZIZ  
OPHTALMOLOGUE  
7, Rue 45 Hay TARIK  
Bernoussi - CASABLANCA  
Tél : 022.75.63.15

زنقة 45 الطابق الثاني حي طارق - سيدى البرنوصي - الدار البيضاء - الهاتف : 05.22.75.63.15

7, Rue 45, 2<sup>ème</sup> Etage Hay Tarik Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél : 05.22.75.63.15



GSM - Whatsapp : 06.53.59.40.53